

Les modes de régulation de la reproduction humaine

Incidences sur la fécondité et la santé

Colloque international de Delphes (6-10 octobre 1992)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Incidence de l'environnement socio-culturel sur la fécondité au Congo

Naasson LOUTETE-DANGUI

CASP, Brazzaville, République du Congo

L'Afrique sub-saharienne, avec les pays du Proche et du Moyen-Orient fait partie des pays à très forte fécondité. Cette situation est en partie tributaire de l'environnement socio-culturel malgré l'implantation des programmes favorables à la planification familiale.

Le niveau de la fécondité qui était relativement bas vers les années 1960 aurait augmenté au cours des dernières années au Congo ; en effet, les indices calculés à partir des données du recensement de 1984 donnent un taux brut de natalité de 45,9 p 1000, un taux global de fécondité générale de 198,4 p 1000 et un indice synthétique de fécondité de 6,3 enfants par femme, soit un niveau environ trois fois plus élevé que celui requis pour le renouvellement de la population.

Par ailleurs, la structure par âge de la fécondité au Congo montre que celle-ci augmente très rapidement jusqu'à 25-29 ans pour ne diminuer qu'ensuite progressivement ; le niveau restant toutefois élevé même après 40 ans. Cette structure traduit ainsi le schéma d'un régime où l'on ne pratique pas la limitation des naissances. De même, la fécondité au Congo est précoce et se poursuit de façon continue jusqu'à la ménopause car la contraception d'arrêt est pratiquement inexistante.

Enfin on note que 50 % de la fécondité sont attribuables aux femmes de moins de 30 ans.

Quatre éléments nous permettent de présenter l'incidence de l'environnement socio-culturel sur la fécondité, il s'agit de la lutte contre la stérilité, l'activité économique des femmes, le niveau d'instruction et l'état matrimonial.

1. Lutte contre la stérilité : Malgré le niveau élevé de fécondité observé au Congo, la stérilité primaire ou secondaire concerne une proportion non négligeable des femmes ; en effet à Brazzaville, sur 1000 couples enregistrés au Laboratoire National de Santé Publique (Service de la Reproduction) de 1983 à 1984, 20 % se sont présentés pour stérilité primaire et 80 % pour stérilité secondaire. Par ailleurs, les données du recensement de 1984 indiquent que pour l'ensemble du pays 18,6 % des femmes ayant dépassé l'âge de la ménopause sont atteintes de stérilité primaire.

D'autre part, la carte de la stérilité primaire montre que celle-ci se pose avec acuité dans certaines subdivisions administratives du pays telles que les régions de la Sangha, de la Lékoumou, où respectivement 33,6 % et 32,3 % des femmes de 50 ans et plus sont concernées.

La situation de stérilité primaire ou secondaire a amené les pouvoirs publics à entreprendre des études afin d'en déterminer les causes. Notons que ces études sont menées dans le cadre d'un ensemble de mesures techniques, psychologiques et éducatives prises pour lutter contre la stérilité et l'infécondité au Congo.

2. Activité économique : L'activité économique des femmes a une incidence évidente sur la fécondité. En effet, le fléchissement de la fécondité observé dans le passé dans plusieurs pays du monde a été attribué, en règle générale, aux facteurs liés au processus de modernisation, de développement économique et d'industrialisation.

Il semble, par exemple, qu'il puisse y avoir incompatibilité entre des grossesses répétées et un emploi permanent dans le secteur moderne de l'économie.

La thèse selon laquelle le déclenchement d'une forte diminution de la fécondité doit être associé à la croissance de la participation de la population aux systèmes d'organisation sociale et économique a conduit les démographes à mener nombre de travaux sur les relations entre fécondité et occupation des femmes.

De fait, les données issues du recensement de 1984 montrent qu'au Congo, la fécondité des femmes au chômage est plus élevée que celle des femmes ayant un emploi.

3. Niveau d'instruction : comme l'activité économique le niveau d'instruction a une influence sur la fécondité ; en effet les données issues du recensement de la population de 1984 montrent que la fécondité au Congo est en corrélation négative avec le degré d'instruction des femmes : du cycle primaire au cycle supérieur en passant par le secondaire, on observe une diminution régulière de la fécondité quel que soit le milieu de résidence des femmes. Ainsi, l'indice synthétique de fécondité passe de 5,7 à 4,7 du cycle primaire au cycle supérieur pour les femmes résidant en milieu rural et de 6,3 à 4,3 pour celles qui habitent en milieu urbain.

4. Etat matrimonial : Au Congo, le mariage est une institution qui permet de « mettre au monde » des enfants d'une manière légale.

D'après les données du recensement de 1984, la fécondité des femmes mariées est nettement supérieure à celle des femmes célibataires soit respectivement de 5,8 contre 3,6 enfants par femme.

En conclusion on peut avancer que la situation de stérilité primaire ou secondaire des femmes, l'activité économique, le niveau d'instruction ainsi que l'état matrimonial ont une incidence évidente sur le niveau de la fécondité au Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- Congo : Centre National de la Statistique et des Etudes Economique : *Recensement général de la population et de l'habitat de 1984*.
Volume 3, Tome I : Ensemble du Pays ; Tome II : Etat de la Population ; Tome IV : Analyse des résultats. DSDS, Brazzaville, 1987.
- France : Centre français sur la population et le développement (CEPED) : *Données de base sur la population du Congo*, N. Lopez-Escartin, Paris, Août 1991, 11 p.
- Nations Unies : Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ; « *Dynamique de la population. Fécondité et mortalité en Afrique* ». Libéria, 26 novembre-1^{er} décembre 1979, 685 p.